

**Amendements relatifs à  
la politique publique I**



## DEMANDE D'AMENDEMENTS

Présentée par Caroline Marti, Alberto Velasco, Thomas Wenger

Concerne: PL 12576-A Projet de budget 2020

### TEXTE

Politique publique : I Impôts et finances  
Programme : I02 Production et perception des impôts  
Nature : 30 Charges de personnel  
Montant : + CHF 450'000

Exposé des motifs : Pour l'engagement de contrôleurs fiscaux.

Signature

Amendements du Conseil d'Etat pour la session du Grand Conseil des 12 et 13 décembre 2019

I IMPOTS ET FINANCES

Programme	Nature	Libellé	PROJET DE BUDGET 2020		MOTIFS	TOTAL DES AMENDEMENTS		ETP	PROJET DE BUDGET 2020 AMENDE	
			CHARGES hors 37 et 39	REVENUS hors 47 et 49		CHARGES hors 37 et 39	REVENUS hors 47 et 49		CHARGES hors 37 et 39	REVENUS hors 47 et 49
			909'040'340	7'434'192'159		287'060	-	-	909'327'400	7'434'192'159
<b>102 Production et perception des impôts</b>	31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation			Amendement du Conseil d'Etat visant à abandonner l'économie de 24 millions votée par la commission des finances. Les charges de biens et services de l'AFC sont constituées à 90% des dépenses incompressibles et indispensables à l'activité de taxation et de perception (frais d'affranchissement, bancaires, de poursuites, d'impression des formulaires, de procédures, etc.). Le solde est constitué de dépenses générales nécessaires au fonctionnement de l'AFC. Le PB 2020 est prévu au plus juste.	<b>287'060</b>				